

PROJET Acte d'engagement pour la phase offres

ACTE D'ENGAGEMENT (A.E.)

Marché n° :

Marché de Maîtrise d'oeuvre

Identification de l'acheteur :

Pouvoir adjudicateur :

Centre Hospitalier Universitaire de Reims, en qualité d'établissement support
du Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne - 45, rue Cognacq-Jay - 51092 Reims Cedex

Établissement partie bénéficiaire - Maître d'ouvrage :

Centre Hospitalier de Fismes - 12, rue des Chailleaux - 51170 Fismes

Intitulé du marché :

**Marché de maîtrise d'œuvre relatif à la création d'un accueil de jour pour 8 personnes au
Centre Hospitalier de Fismes**

(Les renseignements manquants ci-dessous seront remplis ultérieurement par le Centre Hospitalier Universitaire)

Titulaire (Maître d'œuvre) :

Date du marché :

(Date de la réception de la notification du marché par le maître d'œuvre)

Montant du marché (forfait provisoire) : Euros H.T.
(tranche ferme + tranche optionnelle)

Imputation :

Mois m0 :

SOMMAIRE

ARTICLE 1 – CONTRACTANT(S).....	3
ARTICLE 2 - PRIX.....	4
ARTICLE 3 - DUREE ET DELAIS D'EXECUTION	5
ARTICLE 4 - REPRESENTATION DU TITULAIRE	6
ARTICLE 5 – AVANCE (<i>ARTICLE R. 2191-3 OU ARTICLE R. 2391-1 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE</i>).....	7
ARTICLE 6 - PAIEMENT	7
ARTICLE 7 - SIGNATURE DU MARCHE PAR LE TITULAIRE INDIVIDUEL OU, EN CAS GROUPEMENT, LE MANDATAIRE DUMENT HABILITE OU CHAQUE MEMBRE DU GROUPEMENT	8
ARTICLE 8 - IDENTIFICATION ET SIGNATURE DE L'ACHETEUR	9
ANNEXE 1 - DECOMPOSITION DE LA REMUNERATION TOTALE ET, LE CAS ECHEANT, REPARTITION ENTRE LES MEMBRES DU GROUPEMENT	10

Article 1 – Contractant(s)

Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

(Cocher les cases correspondantes et les remplir.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché suivantes,

- ☐ CCAP n°
- ☐ CCAG :
- ☐ CCTP n°
- ☐ Autres :

et conformément à leurs clauses,

En cas d'un contractant unique :

Je soussigné, engageant ainsi la personne morale désignée ci-après et désignée dans le marché sous le nom « maître d'œuvre » ou « titulaire » :

(à remplir par le candidat)

Contractant unique : (personne physique ou morale)

immatriculé (SIREN)

ayant son siège (adresse)

représenté par (nom et qualité)

Adresse électronique à laquelle peuvent être envoyées les notifications et informations par voie électronique :
.....

après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés,

AFFIRME sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la personne morale que je représente ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de soumissionner à un marché ;

M'ENGAGE sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des pièces contractuelles, à exécuter la mission de maîtrise d'œuvre aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre, laquelle m'engage pendant une durée de **6 mois** à compter de la date limite de remise des offres.

En cas de groupement :

Nous, cotraitants soussignés, engageant ainsi les opérateurs économiques désignés ci-après, désignés dans le marché sous le nom « maître d'œuvre » ou « titulaire » :

(à remplir par le candidat)

1er contractant, mandataire : (personne physique ou morale)

immatriculé (SIREN)

ayant son siège (adresse)

représenté par (nom et qualité)

Adresse électronique à laquelle peuvent être envoyées les notifications et informations par voie électronique :
.....

Téléphone (contact principal (responsable du marché)) :

2ème contractant : (personne physique ou morale)

immatriculé (SIREN)

ayant son siège (adresse)

représenté par (nom et qualité)

3ème contractant : (personne physique ou morale)

immatriculé (SIREN)

ayant son siège (adresse)

représenté par (nom et qualité)

4ème contractant : (personne physique ou morale)

immatriculé (SIREN)

ayant son siège (adresse)

représenté par (nom et qualité)

5ème contractant : (personne physique ou morale)

immatriculé (SIREN)

ayant son siège (adresse)

représenté par (nom et qualité)

(cocher l'une des deux cases ci-dessous)

Pour l'exécution du marché, le groupement d'opérateurs économiques est :

☐ conjoint

OU

☐ solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau (cf. annexe 1 au présent acte d'engagement) la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

(cocher l'une des deux cases ci-dessous)

☐ conjoint

OU

☐ solidaire

et étant, pour ce qui concerne l'exécution du présent marché, représentés par le mandataire ci-dessus désigné.

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés,

AFFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, qu'aucune des personnes physiques ou morales, membres du groupement, ne tombe sous le coup d'une interdiction de soumissionner à un marché ;

NOUS ENGAGEONS sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des pièces contractuelles, à exécuter la mission de maîtrise d'œuvre aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre, laquelle nous engage pendant une durée de **6 mois** à compter de la date limite de remise des offres.

Article 2 - Prix

L'offre de prix du présent acte d'engagement :

- est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois Mo fixé en page de garde du présent Acte d'Engagement ;
- résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération ;
- correspond à l'étendue et aux éléments de mission de maîtrise d'œuvre définis à l'article 2.2 du CCAP ;
- correspond au partage des tâches entre les co-traitants défini en annexe n° 1 au présent acte d'engagement.

2.1 - Enveloppe financière

La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux (Co) par le maître de l'ouvrage est égale à **301 640 € H.T.** (valeur août 2023 « PRO initial » et ses annexes).

2.2 - Proposition de prix du maître d'oeuvre

La proposition de prix du maître d'œuvre « montant provisoire du forfait de rémunération (cf. articles 5.2 et 5.2.1 du CCAP) » est la suivante :

(à remplir par le candidat)

TRANCHE FERME (TF) :

Mission de base :

Taux provisoire de rémunération (t) : t = %

➤ A-Forfait de rémunération (FP) en € H.T. ($Co * t$) :

Ce forfait de rémunération (A) est provisoire. Les modalités de fixation du forfait définitif sont définies dans le CCAP.

Missions complémentaires :

➤ B-Etudes pour «Création d'un jardin en façade » : Forfait de rémunération en € H.T. :

➤ C-CSSI : Forfait de rémunération en € H.T. :

➤ D-OPC : Forfait de rémunération en € H.T. :

Ces forfaits de rémunération (B+C+D) sont fixes et définitifs. Ils ne sont pas modifiés par la fixation du forfait définitif de rémunération

Total de la Tranche ferme (A+B+C+D) en € H.T. :

TRANCHE OPTIONNELLE (TO) « Modification du Permis de Construire » :

➤ Forfait de rémunération « Dossier de modification du PC suite création d'un jardin en façade » en € H.T. :

➤ Total de la Tranche optionnelle en € H.T. :

Ce montant total de la TO n'est pas modifié par la fixation du forfait définitif de rémunération.

Rémunération totale provisoire :

➤ TF en € H.T. :

➤ TO en € H.T. :

Total en € H.T. :

T.V.A. 20 % :

Total en € T.T.C. :

Montant TTC arrêté en lettres à :

.....

La répartition par élément de mission et la part attribuée à chaque cotraitant sont fixées dans l'annexe n° 1 au présent acte d'engagement.

Article 3 - Durée et délais d'exécution

3.1 - Durée du marché

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est estimé à **28 mois**.

En ce qui concerne les prestations de la tranche ferme, le marché démarre à sa notification, qui vaut ordre de service de démarrage, et prend fin avec l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement des ouvrages.

En ce qui concerne les prestations de la tranche optionnelle, le délai d'exécution des prestations de la tranche optionnelle commence à compter de la date de réception de la notification de la décision d'affermissement par le titulaire et s'achève à l'issue de l'exécution de l'ensemble des prestations de la tranche optionnelle.

3.2 - Délais d'exécution

Tranche ferme :

Les délais d'établissement des documents d'études sont les suivants :

- Dès la réception de la notification du marché par le maître d'œuvre, les deux éléments de mission suivants débutent :
 - **Avant-projet définitif allégé (APD allégé)** à partir du PRO initial et ses annexes transmis par le maître d'ouvrage : **3 semaines** à compter de la date de réception de la notification du marché.
 - **B-Etudes pour «Création d'un jardin en façade »** : **4 semaines** à compter de la date de réception de la notification du marché.
- Pour les autres éléments, le point de départ de chacun de ces délais est fixé dans le CCAP (cf. article 7.1.2) :
 - Etudes de PROJET (PRO) : **3 semaines**.
 - Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) : **2 semaines**.
 - Nouveau dossier de consultation des entrepreneurs (DCE), en cas de lancement d'une nouvelle procédure suite à l'infirmité de la première consultation : **2 semaines**.
 - Remise du rapport d'analyse des offres des entreprises (y compris l'analyse des candidatures) : **3 semaines**.
 - Mise au point du/des marchés publics de travaux : **1 semaine**.

Les délais d'établissement des documents d'exécution sont les suivants :

- Examen de conformité (VISA) : **1 semaine** (à compter de la transmission d'un document d'exécution (*plan d'exécution, plan de synthèse, note de calcul, etc.*) soumis par un entrepreneur).
- Dossier des ouvrages exécutés (DOE) : **4 semaines**.

Le point de départ de chacun de ces délais est fixé dans le CCAP (cf. article 7.1.2).

Tranche optionnelle (TO) :

Le délai d'établissement du document d'étude est le suivant :

- Dès la réception de la notification de la décision d'affermissement de la TO par le maître d'œuvre, l'élément de mission suivant débute :
 - « Dossier de modification du Permis de Construire suite création d'un jardin en façade » : **3 semaines**.

Article 4 - Représentation du titulaire

4.1 - Représentation auprès du maître d'ouvrage

La personne physique prévue à l'article 3.4.1 du CCAG/Maîtrise d'oeuvre disposant des pouvoirs suffisants pour prendre les décisions engageant le titulaire est :

(à remplir par le candidat)

-, Chef de projet désigné et interlocuteur unique du maître d'ouvrage.

4.2 - Représentation du titulaire auprès des entreprises

Compte tenu de la durée du présent marché, les personnes physiques (titulaire et suppléant) chargées de représenter le titulaire auprès des entreprises seront désignées, après accord du maître d'ouvrage sur lesdites personnes, postérieurement à la passation du présent marché.

4.3 - Conduite des prestations

La/les personnes physiques chargées, pour le compte de la société ou pour le compte de chaque membre du groupement, de l'exécution de la mission, interlocutrices quotidiennes du maître d'ouvrage, ainsi que des intervenants de l'opération pendant toute la mission, sont :

En cas d'un contractant unique :

(à remplir par le candidat)

- Noms - Société :

En cas de groupement :

(à remplir par le candidat)

- Contractant 1 : Nom(s) - Société :
- Contractant 2 : Nom(s) - Société :
- Contractant 3 : Nom(s) - Société :
- Contractant 4 : Nom(s) - Société :
- Contractant 5 : Nom(s) - Société :

Article 5 – Avance ([article R. 2191-3](#) ou [article R. 2391-1](#) du Code de la commande publique)

Le titulaire :

(à remplir par le candidat)

☐ accepte

☐ refuse

l'avance éventuellement possible en application de l'article **6.1 du CCAP**.

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le maître d'ouvrage considérera que le titulaire renonce au bénéfice de l'avance.

Article 6 - Paiement

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter leur montant au crédit du ou des comptes ci-après selon les répartitions jointes dans **l'annexe n° 1** au présent acte d'engagement :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

En cas d'un contractant unique :

(à remplir par le candidat)

Ouvert au nom de :

Numéro de compte : (27 caractères IBAN)

Etablissement :

En cas de groupement conjoint :

(à remplir par le candidat)

Pour le 1^{er} contractant, mandataire :

Ouvert au nom de :

Numéro de compte : (27 caractères IBAN)

Etablissement :

Pour le 2^{ème} contractant :

Ouvert au nom de :

Numéro de compte : (27 caractères IBAN)

Etablissement :

Pour le 3^{ème} contractant :

Ouvert au nom de :

Numéro de compte : (27 caractères IBAN)

Etablissement :

Pour le 4^{ème} contractant :

Ouvert au nom de :

Numéro de compte : (27 caractères IBAN)

Etablissement :

En cas de groupement solidaire :

Du compte unique dont le relevé IBAN sera produit au plus tard un mois après la notification du marché.

Le maître d'ouvrage se libérera également des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leur montant au crédit des comptes qui seront indiqués dans le ou les éventuelles actes spéciaux.

Les paiements seront effectués en Euros.

Article 7 - Signature du marché par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

Signature du marché par le titulaire individuel :

(à remplir par le candidat)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Signature du marché en cas de groupement :

(à remplir par le candidat)

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- ☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document)
- ☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document)
- ☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :

(Cocher la case correspondante.)

- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ;
- ☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Article 8 - Identification et signature de l'acheteur

☐ Désignation de l'acheteur :

Pouvoir adjudicateur :

Centre Hospitalier Universitaire de Reims, en qualité d'établissement support du Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne - 45, rue Cognacq-Jay - 51092 Reims Cedex

Établissement partie bénéficiaire - Maître d'ouvrage :

Centre Hospitalier de Fismes - 12, rue des Chailleaux - 51170 Fismes

☐ Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'acheteur qu'il représente.)

Madame la Directrice Générale du CHU de Reims

☐ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'[article R.2191-59](#) du code de la commande publique, auquel renvoie l'[article R.2391-28](#) du même code (nantissements ou cessions de créances) :

Monsieur le Directeur Délégué du Centre Hospitalier de Fismes

☐ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

TRESORERIE DE REIMS ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS 130 RUE GAMBETTA CS9001 - 51713 REIMS CEDEX	Tél. : 03 26 61 06 60
---	-----------------------

☐ Imputation budgétaire :

(A remplir par le Centre Hospitalier Universitaire de REIMS)

Le marché de maîtrise d'œuvre est accepté pour un montant total de :

- TF en € H.T. :

- TO en € H.T. :

Total en € H.T. :

T.V.A. 20 % :

Total en € T.T.C. :

Taux provisoire de rémunération (t) : **t = %**

Pour l'État et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A REIMS, le

Signature

(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché)

Annexe 1 - Décomposition de la rémunération totale et, le cas échéant, répartition entre les membres du groupement

(à remplir par le candidat)

Tranche Ferme (TF)

Eléments de mission de la tranche ferme (TF)	% total (3 décimales) ou forfait	Total global en € HT de la TF	Répartition des contractants		
			Part Mandataire	Part de	Part de
			Montant € HT (2 décimales)	Montant € HT (2 décimales)	Montant € HT (2 décimales)
APD allégé					
PRO					
AMT (ACT)					
VISA					
DET					
AOR					
Mission complémentaire « Etudes pour la Création d'un jardin en façade »	Forfait				
Mission complémentaire CSSI	Forfait				
Mission complémentaire OPC	Forfait				
TOTAL des prestations de la TF					

Tranche optionnelle « Modification du Permis de Construire »

Eléments de mission de la tranche optionnelle (TO)		Total global en € HT de la TO	Répartition des contractants		
			Part Mandataire	Part de	Part de
			Montant € HT (2 décimales)	Montant € HT (2 décimales)	Montant € HT (2 décimales)
« Dossier de modification du PC suite création d'un jardin en façade »	Forfait				
Total de la TO					